

l'Economie sociale et solidaire (ESS)

les défis de développement 2016 - 2020

► Repères

- ▶ L'ESS est un **mode d'entreprendre** et de **développement économique** :
 - ↳ sur la base d'une gouvernance démocratique
 - ↳ pour des activités d'utilité sociale
 - ↳ dans une logique de lucrativité limitée et de non spéculation
 - ↳ avec un fort ancrage local
- ▶ 485 établissements
- ▶ 5 696 salariés :
 - ↳ 88,7 % au sein de 434 associations
 - ↳ 6,0 % dans les coopératives
 - ↳ 5,0 % dans les mutuelles
 - ↳ 0,3 % dans les fondations
- ▶ 10,25 % des emplois



(Clap 2013 – Insee)

AVANT-PROPOS

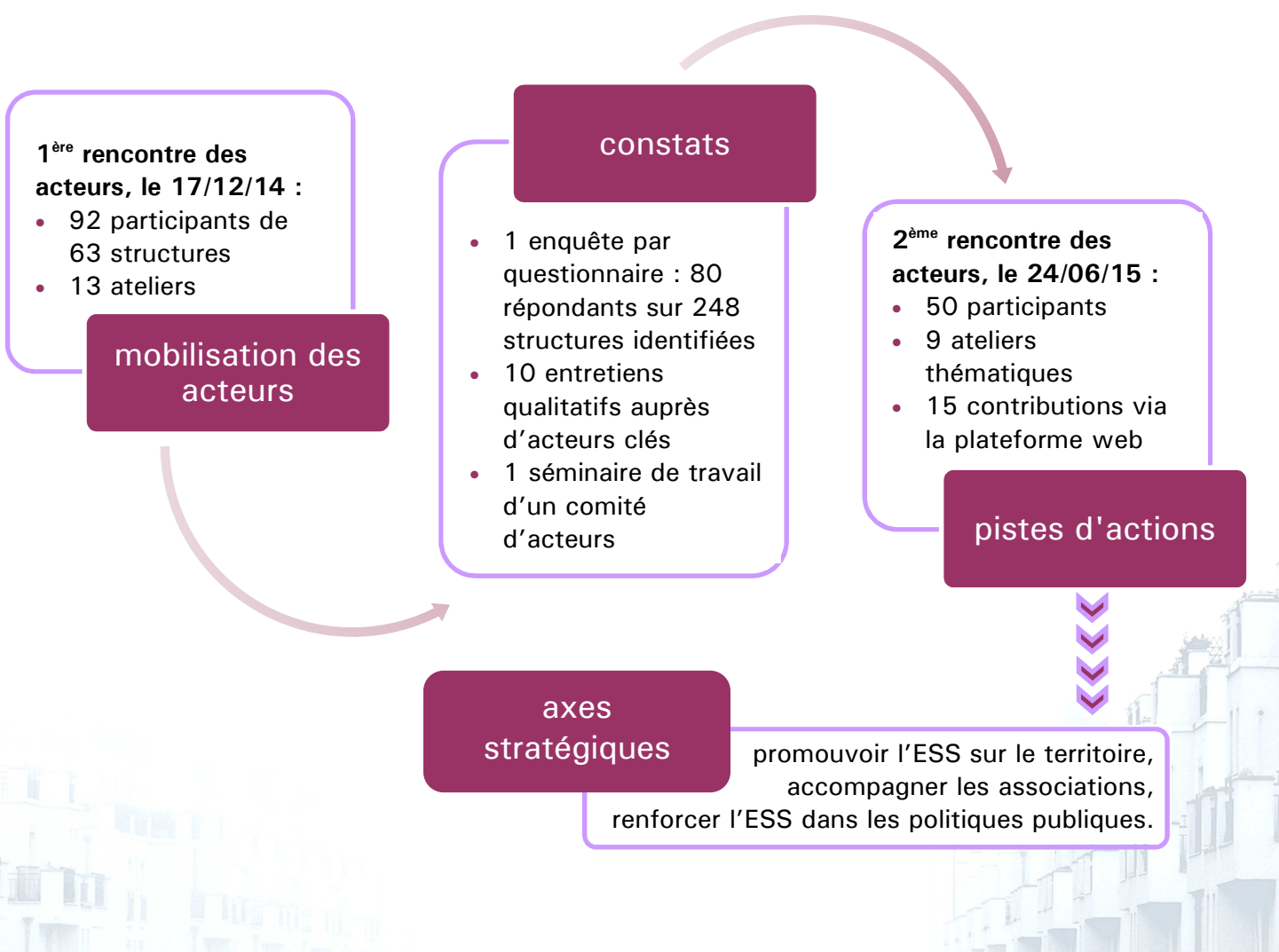
La loi portant sur l'économie sociale et solidaire de juillet 2014 et la création d'une délégation spécifique au sein de la municipalité ont marqué le point de départ de cette stratégie. Les acteurs de l'ESS (en particulier les associations) constituent de longue date des partenaires privilégiés et des acteurs centraux de notre territoire. Vecteurs essentiels de cohésion sociale, de dynamisme culturel et sportif, de promotion de l'engagement citoyen, ils sont également des acteurs du développement économique local. C'est cette richesse économique et ce dynamisme entrepreneurial que la stratégie ESS de Villeurbanne souhaite rendre visible, conforter, développer.

Nous avons élaboré ce document de manière partenariale et concertée ; il est le fruit des préoccupations des acteurs, de la Ville et de la Métropole. Il n'est pas figé, mais il nous donnera un cap pour ces prochaines années.

Si l'ESS ne peut répondre à elle seule aux enjeux sociaux, démocratiques, écologiques, elle est une forme de réponse pour penser Demain !

Agnès Thouvenot, *adjointe au maire chargée de l'Economie solidaire, de l'Emploi et de l'insertion, de la Santé, de la Lutte contre les discriminations et l'Egalité femme-homme*

D'UNE DEMARCHE PARTICIPATIVE VERS 3 AXES STRATEGIQUES POUR VILLEURBANNE



AUGMENTER LA VISIBILITE ET PROMOUVOIR LE SECTEUR DE L'ESS

- ils se connaissent bien par secteur d'activité mais peu en transversal,
- si l'emploi salarié est majoritairement féminin dans certains secteurs d'activité, la gouvernance (en particulier celle des associations) est loin d'être paritaire,
- le projet social des structures de l'ESS peut conduire ces dernières à s'exonérer de s'interroger sur la production involontaire de discriminations,
- la qualité professionnelle des structures de l'ESS place ces acteurs dans le champ concurrentiel,
- les entreprises développent une stratégie de Responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) dans laquelle les acteurs de l'ESS peuvent s'inscrire comme fournisseur,
- l'offre de services de l'Economie sociale et solidaire n'est pas toujours bien connue.

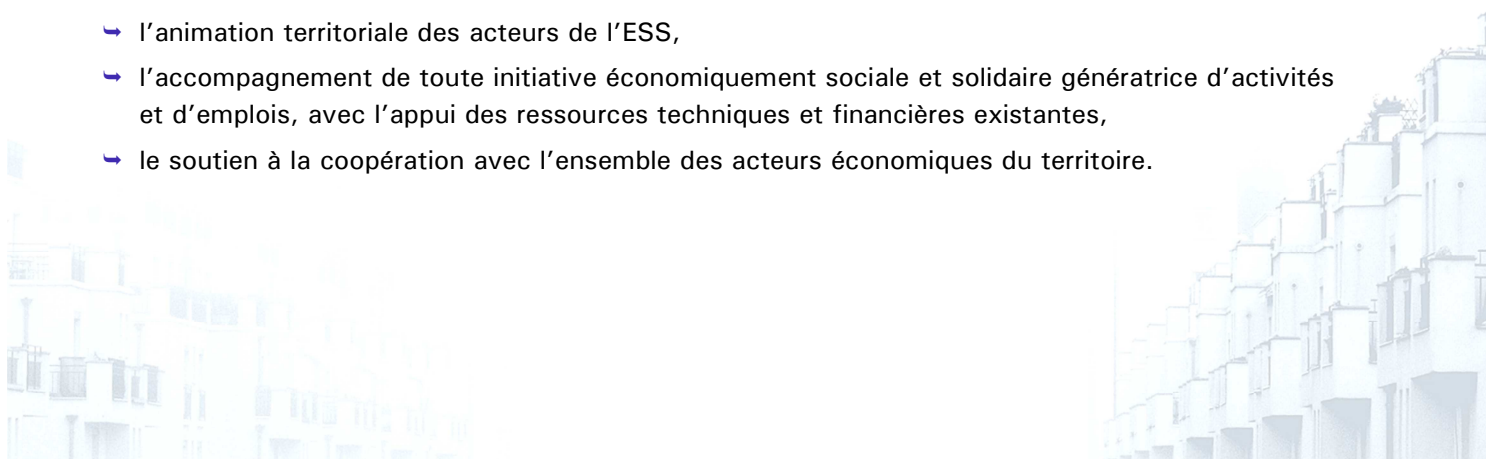
Les acteurs de l'ESS et leur environnement

1 Les propositions des acteurs

- ✓ articulation entre le plan Villeurbannais de l'ESS et les stratégies métropolitaine et régionale,
- ✓ appropriation par les acteurs locaux des actions événementielles et des outils de promotion du secteur de l'ESS régionaux existants : la plateforme participative « rhone-solidaires.org », le forum Emploi solidaire et les Rencontres solidaires (mois de novembre dédié à l'ESS),
- ✓ organisation de cycles de rencontres locales ESS, avec l'appui de collectifs d'acteurs,
- ✓ développement de l'accompagnement local à l'émergence de projets, à la coopération entre acteurs de l'ESS et les autres acteurs économiques,
- ✓ diffusion des bonnes pratiques relatives à l'égalité professionnelle dans les entreprises de l'ESS et de lutte contre les discriminations, avec l'appui de la Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité, de la Cress et de la chargée de mission municipale,
- ✓ soutien à l'implantation sur le territoire ou à la création d'entreprises de l'ESS génératrices d'activités et d'emplois, en mobilisant les outils d'accompagnement et de soutiens financiers existants,
- ✓ développement d'affaires (*ex. activités commerciales « B to B »*) avec l'appui de la Cress,
- ✓ définition d'une politique d'achats responsables publics et privés sur le territoire : sensibilisation, processus, guide pratique, ...

1 Les priorités municipales

- ➔ l'animation territoriale des acteurs de l'ESS,
- ➔ l'accompagnement de toute initiative économiquement sociale et solidaire génératrice d'activités et d'emplois, avec l'appui des ressources techniques et financières existantes,
- ➔ le soutien à la coopération avec l'ensemble des acteurs économiques du territoire.



ACCOMPAGNER LES ASSOCIATIONS DANS LEURS DIMENSIONS ECONOMIQUES

- l'engagement militant des salariés se confondent parfois avec celui des bénévoles,
- la baisse des financements publics contraint les dépenses de fonctionnement (loyer, charges, ...) et risque de renforcer la précarisation des emplois,
- l'âge d'or d'un local par association est révolu,
- l'évolution de la taille des équipes salariées des associations peut nécessiter des mètres carrés en plus ou en moins selon les périodes,
- le droit du travail rend la fonction employeur complexe et source d'insécurité juridique,
- l'isolement des salariés des petites associations : un facteur de risques psycho-sociaux pour les dirigeants,
- le co-working a fait ses preuves en termes de modèle économique efficient et de coopération,
- les tiers-lieux constituent des espaces d'innovation sociales, culturelles et économiques.

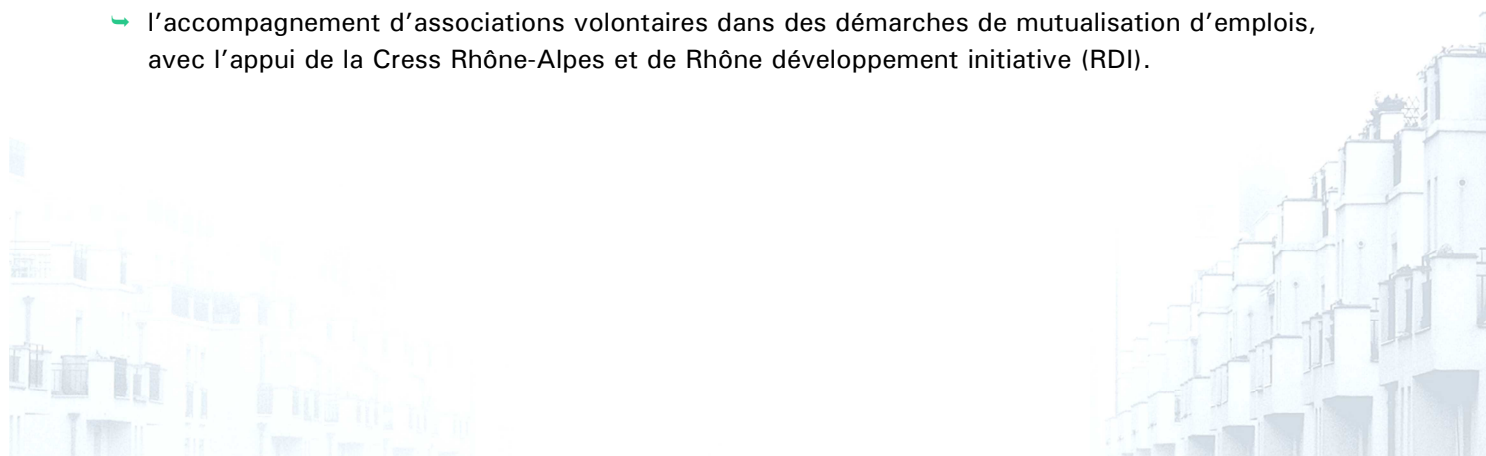
Les associations

📌 Les propositions des acteurs

- ✓ information, sensibilisation et formation des dirigeants associatifs sur leurs dimensions d'employeurs, avec l'appui du CCO (cycles de formations) ou de la Cress (formations collectives dirigeants-salariés),
- ✓ promouvoir la démarche régionale Petites et moyennes associations employeurs (PMAE), avec l'appui de la Cress, le Mouvement associatif et le réseau national des Maisons des associations,
- ✓ diagnostic participatif des besoins de mutualisation de locaux et de services,
- ✓ expérimentation de mutualisation d'emplois (groupement d'employeurs) sur des fonctions supports (administratif, gestion) avec l'appui de la Région Rhône-Alpes, entre par exemples : les centres sociaux, les entreprises du Pôle Pixel, les associations du champ de l'enfance ou de l'animation,
- ✓ développement du co-working associatif.

📌 Les priorités municipales

- ➡ le soutien aux modèles économiques associatifs viables, en cherchant des marges de progression, dans le cadre de la dynamique municipale « Dialogue Ville-associations »,
- ➡ l'aide à l'investissement pour les associations opérant une mutualisation de locaux,
- ➡ l'accompagnement d'associations volontaires dans des démarches de mutualisation d'emplois, avec l'appui de la Cress Rhône-Alpes et de Rhône développement initiative (RDI).



PROMOUVOIR LES SYNERGIES ENTRE LES POLITIQUES PUBLIQUES ET ACTIVITES DE L'ESS

- l'offre d'accueil insuffisante,
- parents en demande de soutien à la parentalité,
- l'éducation à la coopération ne s'improvise pas et nécessite des appuis pour les éducateurs,
- des dynamiques associatives émergentes s'installent dans le paysage villeurbannais.

Petite enfance et soutien à la parentalité

- beaucoup de camions de livraison traversent la ville, générant des nuisances sonores, de la pollution atmosphérique et une emprise au sol,
- la transformation de la ville et l'amélioration du cadre urbain doivent se poursuivre tout en accompagnant les entreprises dans la prise en compte de leurs contraintes,
- l'innovation dans le secteur de la mobilité douce permet d'accroître la charge de transport,
- la mauvaise qualité de l'air a des impacts négatifs sur la santé.

Mobilité douce et développement économique

- Villeurbanne compte un nombre important d'acteurs de l'ESS spécialisés dans les surplus de notre société de consommation,
- EMH a innové en installant des journées de débarrassage solidaires en pied d'immeuble,
- la métropole soutien le réemploi de dons collectés en déchèterie et porte un projet de recyclerie,
- le potentiel de création de richesses et d'emplois est important.

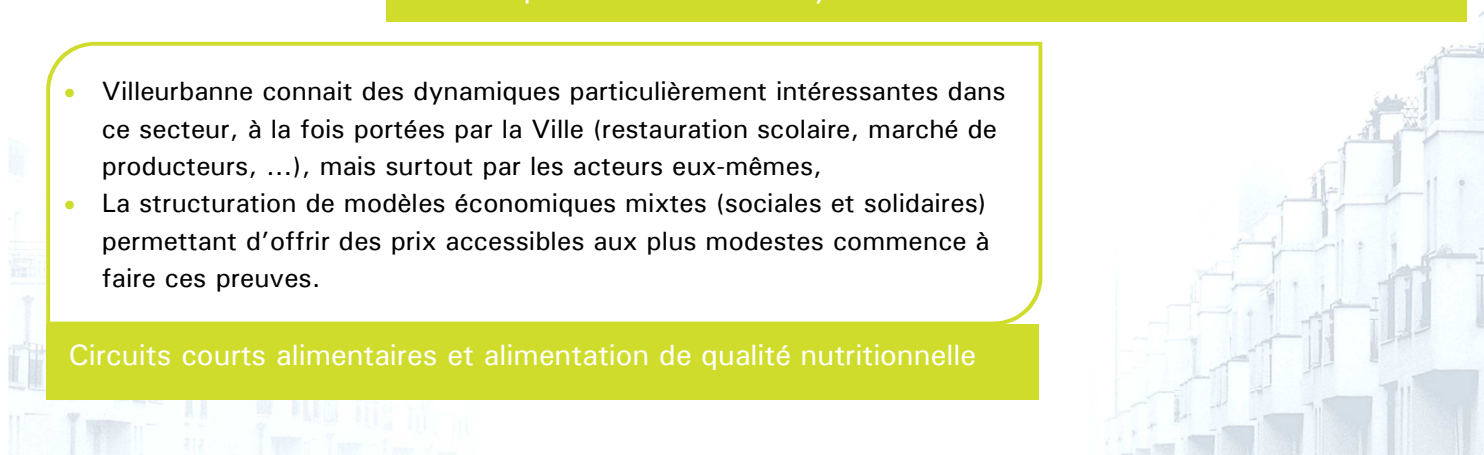
Réduction des déchets, réemploi et valorisation

- les métiers du numérique constituent un potentiel d'emplois important,
- des forces économiques déjà présentes sur Villeurbanne et reconnues avec un environnement universitaire porteur,
- des acteurs de l'ESS en phase de consolidation sur des modèles économiques mixtes,
- la maîtrise technologique du numérique n'est le fait que d'un tout petit nombre,
- la compréhension de la structuration des logiciels, le code, les enjeux de sécurité numérique constituent de nouvelles formes d'émancipation citoyenne.

Numérique et inclusion citoyenne

- Villeurbanne connaît des dynamiques particulièrement intéressantes dans ce secteur, à la fois portées par la Ville (restauration scolaire, marché de producteurs, ...), mais surtout par les acteurs eux-mêmes,
- La structuration de modèles économiques mixtes (sociales et solidaires) permettant d'offrir des prix accessibles aux plus modestes commence à faire ces preuves.

Circuits courts alimentaires et alimentation de qualité nutritionnelle



📌 Les propositions des acteurs

✓ *Petite enfance et soutien à la parentalité :*

- animation du réseau d'établissements « petite enfance » coopératifs et associatifs,
- pérennisation et essaimage d'actions expérimentales et innovantes engagées dans le cadre du fonds d'accompagnement « publics et territoires » de la Caf,
- création d'un événement festif à l'échelle de la ville avec les acteurs concernés (dont les familles), afin d'amorcer une dynamique de reconnaissance mutuelle et de coopération.

✓ *Mobilité douce et développement économique :*

- développement de l'apprentissage du vélo pour les déplacements privés et professionnels, en vue de l'extension de l'autonomie des personnes,
- développement de modes de transport de personnes et de marchandises (notamment du dernier kilomètre) alternatifs.

✓ *Réduction des déchets, réemploi et valorisation :*

- structuration d'un réseau d'entreprises engagé pour l'emploi afin de les sensibiliser à leur propre politique d'achat,
- accompagnement d'activités innovantes,
- expérimentation d'utilisation de changes lavables avec des structures de la petite enfance volontaire,
- expérimentation d'une zone de déferraillage.

✓ *Circuits courts alimentaires et accessibilité à une alimentation de qualité nutritionnelle :*

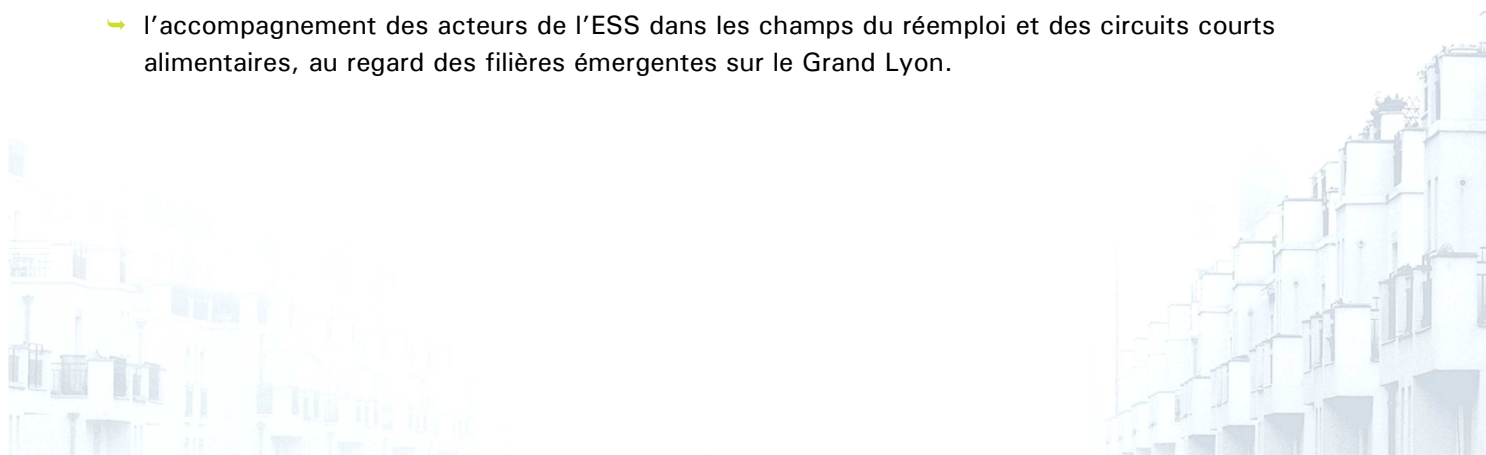
- structuration d'un réseau des acteurs investis dans ce champ,
- création d'une épicerie sociale et solidaire.

✓ *Numérique et inclusion citoyenne :*

- vulgarisation des connaissances technologiques et développement d'actions éducatives et citoyennes, avec l'appui du CCO,
- sensibilisation sur les enjeux du numérique, les bonnes pratiques d'utilisation d'internet, dès le plus jeune âge,
- création des outils collaboratifs : par exemples, un site internet proposant des fiches de bonnes pratiques « Développement durable », avec un référencement des acteurs locaux permettant le passage à l'acte.

📌 Les priorités municipales

- ➡ le développement de services de la vie quotidienne dans les secteurs de la petite enfance et de la mobilité douce,
- ➡ l'accompagnement des acteurs de l'ESS dans les champs du réemploi et des circuits courts alimentaires, au regard des filières émergentes sur le Grand Lyon.



LES 5 ACTIONS PRIORITAIRES

- ✚ le déploiement de la plateforme participative rhone-solidaires.org sur Villeurbanne,
- ✚ la création d'un répertoire des fournisseurs Villeurbannais socialement responsables,
- ✚ la formalisation d'un accompagnement des associations dans leur recherche de locaux et la création d'une aide municipale à l'investissement pour des projets de mutualisation,
- ✚ l'expérimentation d'un pôle de coopération « petite enfance », portant sur une recherche d'innovation dans la relation à l'enfant, aux parents et la filière professionnelle du secteur,
- ✚ une étude d'investigation pour favoriser les déplacements doux pour la mobilité de proximité des publics vulnérables et la logistique du dernier kilomètre.

LES MOYENS ET LES PRATIQUES DE MISE EN ŒUVRE



Contact

direction du Développement économique,
de l'emploi et de l'insertion

✉ bp 65051 – 69601 Villeurbanne cedex

☎ 04 78 03 68 58

✉ mathieu.fortin@mairie-villeurbanne.fr

Participation à la stratégie économique sociale et solidaire du Grand Lyon, la métropole

La Ville de Villeurbanne participe activement à la stratégie de l'ESS du Grand Lyon, co-construite avec les communes engagées, afin de :

- ✚ positionner Villeurbanne comme territoire d'expérimentations de développement de l'ESS,
- ✚ promouvoir les entreprises de l'ESS et les initiatives villeurbannaises remarquables en lien avec la vision métropolitaine,
- ✚ promouvoir les structures ressources soutenues par le Grand Lyon auprès des entrepreneurs Villeurbannais.

Villeurbanne, partenaire du Contrat économique sectoriel 2014-2016 de la Région Rhône-Alpes

En novembre 2014, la Ville de Villeurbanne a choisi de devenir partenaire du nouveau contrat économique sectoriel de la Région qui répertorie 18 actions structurantes afin de :

- ✚ promouvoir l'ESS auprès du grand public et la sensibilisation des jeunes,
- ✚ développer l'innovation sociale, notamment à travers les coopérations inter-entreprises et l'accompagnement des projets collectifs,
- ✚ favoriser l'entrepreneuriat et le développement économique.

Cette co-signature offre l'opportunité de rendre visibles les actions villeurbannaises au regard de ces objectifs, et de mobiliser les ressources financières et d'accompagnement pour leur mise en œuvre.

Villeurbanne est membre du Réseau des collectivités territoriales pour une économie solidaire (RTES)